

# Hégé-Hélicoptère

## BON DE COMMANDE :

Veillez renvoyer ce formulaire dûment rempli accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « **Hégé - Service** » ou CB à l'adresse indiquée en bas de page. Vous recevrez votre bon cadeau sous 48 heures.

### Vos coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : ..... FAX : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

Prestation choisie : ..... Vidéo du vol :  OUI /  NON

Bénéficiaire(s) du bon cadeau : .....

Téléphone (fixe et/ou mobile) du bénéficiaire(s) du bon cadeau : .....

Montant de la prestation désirée : .....

Offert par : .....

Livraison du bon cadeau : (Si différente de vos coordonnées personnelles)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Vol déjà programmé :  OUI /  NON Si oui date et heure : .....

Paiement par :  Chèque /  CB Numéro de la CB (16 chiffres) : .....

Date d'expiration : .....

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres) : .....

J'ai pris connaissance des conditions générales de ventes et je les accepte.

Date :

Votre signature :

Hégé-Service-Hélicoptère - 6 avenue de l'Europe - 78117 TOUSSUS-LE-NOBLE

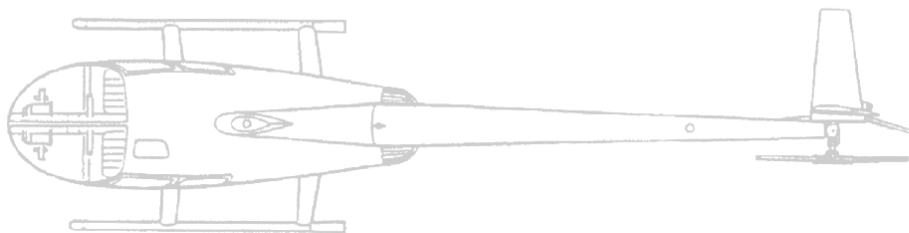
Tél : 01.39.56.74.30 - Fax : 01.39.56.14.01

Email : [info@hege-helicoptere.com](mailto:info@hege-helicoptere.com) - Internet : [www.hege-helicoptere.com](http://www.hege-helicoptere.com)

# Hégé-Hélicoptère

## Conditions générales de vente :

- Nos tarifs :**  
Le tarif par personne inclut la T.V.A. ainsi que l'assurance. Aucun changement de tarif pour un vol en hélicoptère n'interviendra pendant la période de validité du bon.  
Pour les prestations baptêmes de l'air, la T.V.A. est de 10 %. Pour les prestations vols d'initiation et instruction au pilotage, la T.V.A. est de 20 %.
- Conditions générales de vente :**  
Les réservations ne peuvent être effectuées qu'après achat du titre de vol.  
Pour les prestations achetées directement auprès d'Hégé-Service ou via ses partenaires, le client dispose de 12 mois (1 an), à compter de la date d'émission de la facture, du billet ou du bon cadeau, pour effectuer une réservation. Cette période de validité écoulee, la prestation ne sera ni effectuée, ni remboursée. Pendant ces 12 mois, le client doit avoir contacté Hégé-Service au minimum 10 jours avant la date de fin de validité de sa prestation, par e-mail, fax ou courrier, afin de programmer une date et heure de rendez-vous, sans quoi celle-ci expirera automatiquement.
- Confirmation de réservation :**  
Les réservations de vol s'effectuent par appel téléphonique, email ou télécopie.
- Annulation :**  
Hégé-Service se réserve le droit d'annuler un vol pour les raisons suivantes :
  - mauvaises conditions météorologiques,
  - manquement de sécurité,
  - s'il n'y a pas un minimum de passagers inscrits,
  - Déprogrammation du vol par les sociétés ou compagnies partenaires.Cette annulation peut avoir lieu juste avant le décollage, dans ce cas Hégé-Service ne sera pas redevable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par les clients pour se rendre sur le site.  
En cas d'annulation par le client dans les 48 heures précédant le vol ou, en cas d'absence de celui-ci au jour et à l'heure fixée pour le vol, la prestation ne sera ni remboursée, ni effectuée ultérieurement.  
Toutefois, le client a la possibilité d'annuler une fois la programmation de son vol en raison d'un imprévu (48 heures avant le déroulement de celui-ci), à la suite de quoi Hégé-Service imposera une nouvelle date et un nouvel horaire prédéfinis.  
Toute prestation annulée à cause de conditions météorologiques défavorables sera reportée à une date ultérieure.  
Après l'achat d'une prestation auprès d'Hégé-Service ou d'un de ses partenaires commerciaux, passé le délai légal de 7 jours (selon l'article de loi n°L.121-16 et suivants du code de la consommation) aucun remboursement ne sera effectué, et ce, pour quel motif que ce soit.
- Règlement :**  
Sur demande de la société Hégé-Service, le client devra fournir une pièce d'identité et/ou un justificatif de confirmation de vol avant de monter à bord d'un des hélicoptères. Hégé-Service ou les compagnies ou sociétés de transport en hélicoptère qu'elle affrète se gardent la possibilité de débarquer toute personne ou tout bagage qui pourrait présenter un danger pour la sécurité du vol.  
Pour les vols sur hélicoptère R44, le poids et la taille du passager ne doivent pas excéder 120 kilos et 1,95 mètre.
- Litiges :**  
Tout litige, contestation, défaut de règlement ou difficulté de toute autre nature, relatifs à nos prestations, sera soumis à la compétence des Tribunaux de Versailles. Exception faite des cas soumis aux règles de la compétence d'ordre public.
- Assurances :**  
Les frais d'assurance, couvrant chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs utilisés sont inclus. Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par nos assureurs.
- Sous-traitance :**  
Hégé-Service se réserve le droit de sous-traiter certaines de ses prestations auprès de compagnies ou sociétés dans les conditions énoncées précédemment.
- L'option vidéo du vol :**  
Hégé-Service propose en option, avec supplément, la vidéo du vol. Celle-ci est transmise par voie postale ou voie informatique dans un délai de 3 semaines minimum après la date du vol.  
Au sein de la société, les vidéos sont conservées pendant une durée de 4 mois après la date du vol. En cas de perte de la vidéo par le client, la société Hégé-Service ne pourra être tenue pour responsable si une autre vidéo ne peut être fournie.  
En achetant l'option vidéo auprès de la société Hégé-Service, le client accepte d'être filmé et enregistré.  
Aucune diffusion des vidéos ne sera faite sur internet. Les vidéos ne peuvent être reproduites sans l'accord écrit de Hégé-service.



Hégé-Service-Hélicoptère - 6 avenue de l'Europe – 78117 TOUSSUS-LE-NOBLE

Tél : 01.39.56.74.30 - Fax : 01.39.56.14.01

Email : [info@hege-helicoptere.com](mailto:info@hege-helicoptere.com) – Internet : [www.hege-helicoptere.com](http://www.hege-helicoptere.com)